

Monsieur

179.

Tant plus ie vous importune par mes lettres, & d'avis  
vous m'en faictes devoir les marques loüable de  
vostre grande patience, & que cela ne vous rend  
chagrin, ou destourne, a nous faire tressous du  
bien, & honorer des marques signales de  
vostre faveurs & civilité. Vostre dernière  
Monsieur, du 13<sup>e</sup> de ce mois, ne m'en donne  
encore que trop d'experience: Dont ie vous  
baise tres humblement les mains, & vous  
tant plus obligé pour vivre, & mourir. Ve  
tres humble, & tres affectueux serviteur:

Pource qui touche mes correspondences tres  
humble, & avecques M<sup>rs</sup> Son Altesse, j'en  
remets confidemment la conduite, à M<sup>rs</sup>.  
tres grande prudence, & experience: & ne  
manqueray pas de la supplier, tres humblement,  
à la première occasion, qu'elles puissent estre  
messagées, & celes au plus pour le service  
d'icelle, & bonne intelligence avecques mes Maistres;

Nous vous avons aussi Monsieur, tres grandes obligations  
pour l'avancement qu'il vous a pleu moyennier,  
& procurer pour mon Neveu Wijnckelman,  
à la charge de Capitaine. Esperant qu'il ne  
manquera aucun devoirs qu'il en a pour  
le service de l'Etat, contentement de son Altesse,  
& des reconnaissances, par grâtitudes envers vous.  
Comme pour moy, & les miens j'en resseray tant  
que ie vive, d'un coeur sain, & constant

Monsieur

Vostre tres humble serviteur

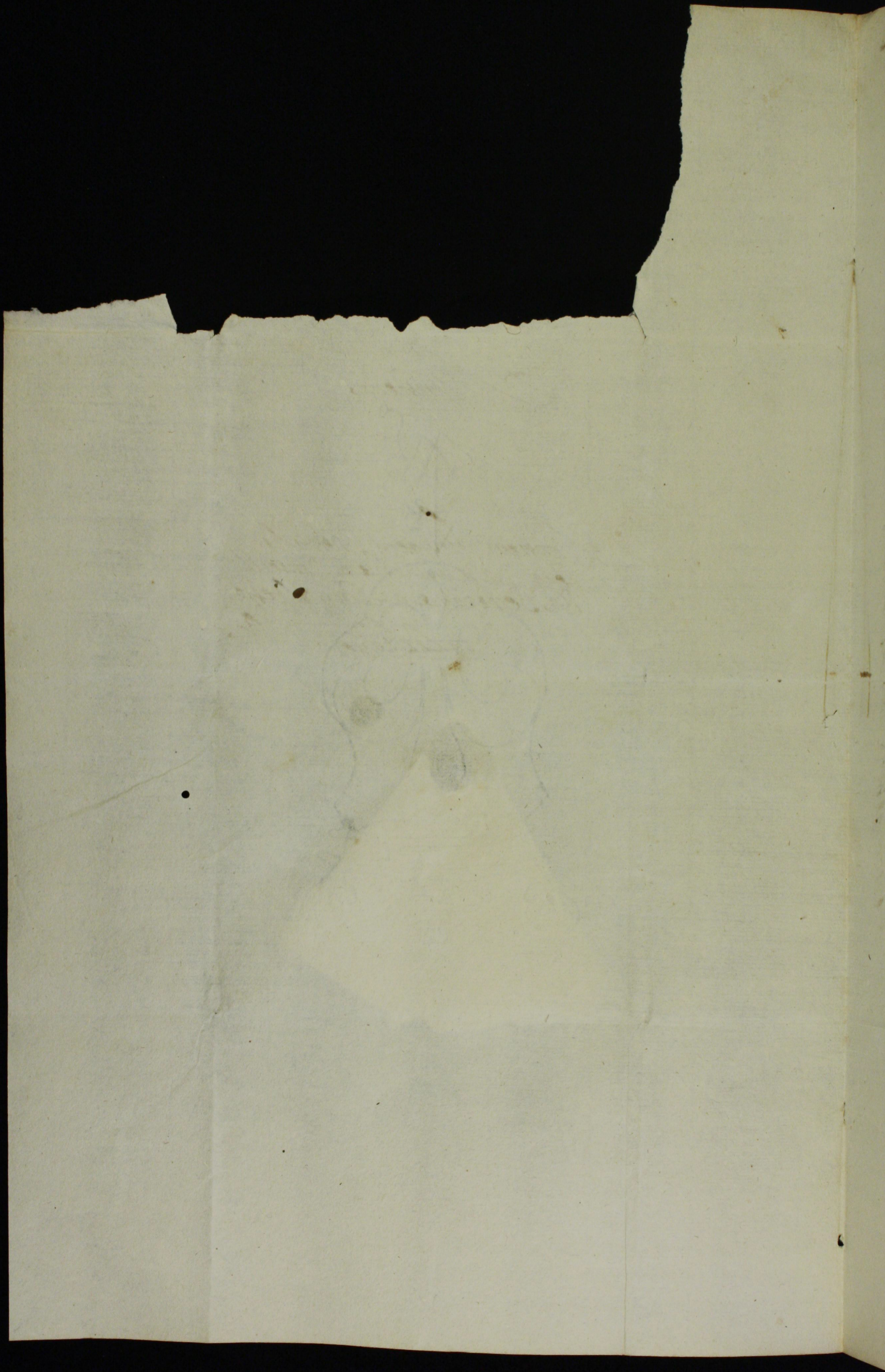
Wijnckelman

A Utrecht le 23<sup>e</sup> de  
novembre 1644. H. Ver.

Et deinde premiorum iussumus de conse. Protonot. in presentibus

advis sur l'avis qu'est à la charge des d<sup>s</sup> d'icelle, j'en  
remets. Et qu'au respect qu'il a pour le service de  
M<sup>rs</sup> son Altesse, pour les communiq<sup>s</sup> à son Altesse. Sa ville  
faut aussi ses affaires avecques d'autres consuleurs: Pray  
encore de tout moy, les dépenses qu'on dispense tant





Monsieur

Monsieur Huygens Chevalier  
Seig<sup>r</sup> de Luydichem, Conseill<sup>r</sup>  
Et Secrétaire à Son Altesse  
à la Haye

de